

PREMIER MINISTRE

Le Chef de Cabinet

Paris, le 31 JUL 2017

Références à rappeler :
CAB/2017D/4524 - CG

Madame,

Vous avez fait part au Premier ministre de vos réflexions relatives à l'aménagement du plateau de Saclay.

Monsieur Édouard PHILIPPE a bien pris connaissance de votre démarche et des raisons qui la motivent.

Projet phare du Grand Paris, le cluster Paris-Saclay est un moteur pour le renouveau de l'industrie française et européenne. De grands groupes (EDF, Safran, Danone, Air Liquide, etc.) y ont implanté leurs centres de recherche. Le déménagement de plusieurs écoles (ENS Cachan, Centrale Supélec, Agro, Telecom Paris) est programmé sur ce site.

A relativement court terme, cet ensemble de classe mondiale à fort impact technologique pourrait se trouver en 25^{ème} position dans le classement de Shanghai.

Le projet a certes traversé une période de doutes, mais les acteurs sont aujourd'hui conscients de l'intérêt de les lever, y compris pour consolider le label IDEX. Les perspectives de désenclavement ouvertes par l'opération Grand Paris et par une éventuelle candidature à l'exposition universelle sont évidemment des facteurs favorisants.

Soyez convaincue que ce plateau ne sera pas seulement un ensemble immobilier abritant de brillantes équipes, il sera aussi un lieu de vie agréable.

.../...

Madame Claudine PARAYRE
Collectif Saclay Citoyen
41 rue Kurzenne
78350 JOUY-EN-JOSAS

S'agissant de l'absence de débat public que vous regrettez, l'Établissement public d'aménagement (EPA) Paris-Saclay a pourtant adopté, depuis sa création en 2011, une stratégie de concertation avec l'ensemble des parties-prenantes du territoire, notamment les habitants et les usagers.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Cordialement,



Anne CLERC